

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 89 (1938)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 26.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

environ huit millions d'hectares ont été soumis à ce traitement préventif.

Le rapport de M. Fracker s'achève par une note plutôt rassurante: « L'extraction des plantes de *Ribes* est suivie rapidement d'un arrêt de l'infection des peuplements du weymouth par le champignon de la rouille vésiculeuse; toutefois, la durée des essais n'est pas encore suffisante pour permettre de porter un jugement définitif sur leur efficacité, ni surtout sur leur valeur pratique et économique. »

(Trad. de *The Empire forestry Journal*, à Londres. Vol. 16, 1937, p. 301.)

---

## CHRONIQUE.

---

### Confédération.

**Série de conférences**, donnée, du 4 au 7 avril 1938, pour le personnel forestier supérieur, à l'École polytechnique fédérale (auditoire n° 1 du bâtiment principal) à Zurich; organisée par l'Inspection fédérale des forêts.

#### *Programme.*

Réunion préliminaire : *lundi 4 avril 1938.*

14,30 h. : Réunion de MM. les inspecteurs cantonaux (sont en outre invités à y prendre part : M. le président du Conseil d'École, MM. les professeurs de l'École forestière, M. le directeur de l'Institut fédéral de recherches forestières, MM. les inspecteurs fédéraux des forêts, MM. les membres de la Commission fédérale de l'examen pratique d'économie forestière, quelques inspecteurs forestiers auprès desquels des candidats accomplissent leur stage ou qui dirigent des cours de gardes).

#### *Ordre du jour.*

1° « Résultats de l'enquête faite, par questionnaire, au sujet d'une prolongation éventuelle de la durée des cours de gardes forestiers. Propositions. » Rapporteur : M. *Keller*, ingénieur forestier.

2° « Résultats de l'enquête faite, par questionnaire, au sujet de l'introduction d'un stage intercalaire dans le cours des études. Propositions. » Rapporteur : M. *Mathey-Doret*, ingénieur forestier.

Première journée : *mardi 5 avril 1938.*

9,30 h. : M. le professeur *Schädelin* : « De la sélection comme moyen à employer pour la production des bois de qualité » (en allemand).

11,00 » M. *Favre*, inspecteur forestier : « L'évolution de la sylviculture et l'amélioration de la production ligneuse, envisagées par un praticien » (en français).

- 14,30 h. : M. *Schlatter*, inspecteur fédéral des forêts : « Quelques idées sur la gestion des forêts de haute montagne » (en allemand).  
16,00 » Discussion, sous la présidence de M. *Fankhauser*, inspecteur forestier.

Deuxième journée : *mercredi 6 avril 1938.*

- 8,00 h. : M. le professeur *Gäumann* : « L'influence de l'époque de la coupe sur la durabilité du bois d'épicéa, de sapin et de hêtre » (en allemand).  
9,30 » M. le professeur *Knuchel* : « Contre les tares du bois » (en allemand).  
11,00 » Discussion, sous la présidence de M. *Weber*, inspecteur cantonal des forêts.  
14,30 » M. le professeur *Schneider-Orelli* : « Récents résultats de recherches dans le domaine de l'entomologie forestière » (en allemand).  
16,00 » Discussion, sous la présidence de M. le professeur *Badoux*.  
17,00 » Projection du film de la Commission pour l'étude de la neige et des avalanches.

Troisième journée : *jeudi 7 avril 1938.*

- 8,00 h. : M. le professeur *Pallmann* : « Sur la formation et l'évolution des sols forestiers de montagne » (en allemand).  
9,30 » M. le directeur *Burger* : « Résultats provisoirement acquis dans les essais de bonification de sols » (en allemand).  
11,00 » Discussion, sous la présidence de M. *Hess*, inspecteur fédéral des forêts.  
14,30 » M. *Petitmermet*, inspecteur général des forêts : « Les reboisements en Suisse; constatations et conclusions » (en français).  
15,30 » Discussion, sous la présidence de M. *Knobel*, inspecteur cantonal des forêts, président de la Société forestière suisse.

*N. B.* Messieurs les conférenciers sont priés de faire parvenir d'ici au 10 mars prochain les conclusions de leurs travaux à l'Inspection fédérale des forêts.

### **Cantons.**

**Vaud.** *Rapport sur l'activité de l'Association forestière vaudoise durant l'exercice 1936/1937.*

Nous extrayons les indications suivantes du dernier rapport de gestion, publié récemment, de cette utile association de propriétaires forestiers vaudois.

Au 1<sup>er</sup> août 1937, l'Association comptait les membres suivants : l'Etat de Vaud, 200 communes et bourgeoisies et 63 propriétaires de forêts privées. L'étendue de leurs forêts s'élevait à 58.090 ha, produisant 199.690 m<sup>3</sup>.

Comme précédemment, l'écoulement des produits des forêts en cause est resté la principale préoccupation du comité de direction.

Le début de l'exercice a été marqué par un événement aussi inattendu qu'important : la dévaluation du franc suisse (26 sept. 1936).

Cette mesure a eu une influence profonde sur le marché des bois. La Suisse devint subitement le pays vendant ses bois le meilleur marché. L'importation en fut paralysée, l'exportation, au contraire, favorisée; cependant une hausse marquée ne s'est pas produite. En voici les raisons :

En automne 1936, les scieries suisses disposaient d'importants stocks de planches; d'autre part, la consommation interne resta en dessous de la moyenne. Jusqu'à la fin du printemps 1937, la production des forêts suisses put facilement couvrir les besoins du pays. — Malgré la baisse du taux de l'intérêt, on a néanmoins peu construit et ce déficit de consommation n'a pas été comblé par l'industrie d'exportation, laquelle cependant s'est améliorée. — Enfin, le « contrôle fédéral des prix » empêcha la hausse, au début surtout; cette hausse aurait été beaucoup plus profitable aux spéculateurs qu'aux producteurs.

Avec la dépression économique provoquée par les nouvelles lois sociales françaises, nos envois de bois en France — qui furent assez importants jusqu'en juin 1937 — se ralentirent, puis s'arrêtèrent complètement. Ce débouché si bienvenu, et momentanément perdu, fut remplacé par la Suisse orientale. A partir du printemps 1937, les demandes de bois de cette région devinrent régulières et pressantes. Nous avons la possibilité de les satisfaire. En effet, pour permettre le placement des bois abattus par le vent, de nombreuses communes avaient été empêchées, en 1935/1936, d'entreprendre des exploitations de bois de service de résineux; elles trouvaient alors la possibilité de placer leurs bois. Jamais encore, dans le Jura, on n'en coupa autant que pendant l'été 1937.

Du 1<sup>er</sup> août 1936 au 31 juillet 1937, l'Association forestière vaudoise a vendu 55.360 m<sup>3</sup> de bois de service de *résineux* (1935/1936 : 45.310 m<sup>3</sup>). L'augmentation fut ainsi de 22 %. Le produit de cette vente s'est élevé à 1.300.000 fr.

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons maintenu notre arrangement avec les scieries vaudoises pour la livraison de *traverses de chemin de fer* aux C F F. Elles ont pu ainsi débiter et livrer 17.000 traverses, les propriétaires leur ayant fourni 2500 m<sup>3</sup> de chêne et de hêtre. Ce volume dépasse de 50 % celui livré en 1935/1936.

Nos livraisons collectives de *poteaux* ont atteint le volume de 1543 m<sup>3</sup>, lequel est de 600 m<sup>3</sup> inférieur à celui du précédent exercice.

Le ralentissement constaté dans la construction a atteint surtout l'assortiment *perches d'échafaudage*, dont le marché est resté lourd et les prix dépréciés.

La grande vogue dont a joui longtemps l'*échelas de fer* semble avoir pris fin, et c'est tant mieux. Le vignoble, qui sait fort bien faire valoir ses droits lorsqu'il s'agit du vin, devrait se souvenir que l'échelas de bois est un produit indigène qui a aussi droit à la protection et au respect.

Au cours de l'exercice écoulé, l'Association a entrepris une vaste *campagne contre la mévente du bois de feu*. Le contrat collectif pour

la fourniture de bois de râperie lui a permis de livrer 53.000 st. d'épicéa et de sapin, représentant une valeur de près de 900.000 fr. Elle a conclu, en outre, toute une série de contrats pour limiter la production du bois de feu : stères de tremble et de peuplier utilisés par l'industrie de la cellulose; stères de verne, de bouleau et de peuplier servant à la fabrication de tonneaux; stères de sapin, d'épicéa, de mélèze, de châtaignier, de pin, pour la confection d'échalas et de clôtures. A signaler aussi la vente de quelque 250.000 fagots aux boulangeries de Genève, et de 1200 stères de hêtre à la « Poudrerie fédérale » d'Aubonne; ces derniers destinés à produire un charbon spécial, utilisé pour la confection de masques contre les gaz.

Il convient enfin de mentionner la vente, à l'industrie suisse des panneaux forts, de quelque 4000 m<sup>3</sup> de billons d'épicéa. Celle-ci peut utiliser le bois rouge dur qui, jusqu'à présent, était rebuté par les scieries et devait être débité en bois de feu.

Malgré tous ces nouveaux débouchés, le grave et angoissant problème du bois de feu n'est pas résolu. Il faut donc encourager les bonnes volontés et soutenir les initiatives qui cherchent à adopter l'utilisation du bois aux chauffages modernes et aux camions automobiles. Dans cet esprit, l'Association a versé la somme de 300 fr. au « Congrès suisse en faveur du bois », pour faciliter son organisation.

Les ventes de *grumes de feuillus*, chêne, frêne, ormeau, érable, ont été nombreuses et faciles et les prix en hausse marquée, ceux du chêne et de l'ormeau surtout. Le marché du hêtre, par contre, est resté lourd.

L'Association forestière vaudoise a vendu, au total, pendant l'exercice écoulé : 102.115 m<sup>3</sup> (1935/1936 : 79.770 m<sup>3</sup>), qui ont produit 2.390.415 fr.

Les chiffres suivants permettent une comparaison avec les exercices précédents :

Exercices	Ventes totales	dans le canton	hors du canton
1933/1934	68.195 m <sup>3</sup>	50.210 m <sup>3</sup> = 74 %	17.985 m <sup>3</sup> = 26 %
1934/1935	51.430 »	27.300 » = 53 »	24.130 » = 47 »
1935/1936	79.770 »	26.850 » = 34 »	52.920 » = 66 »
1936/1937	102.115 »	37.960 » = 37 »	64.155 » = 63 »

L'exercice 1936/1937 est ainsi un exercice record. Jamais l'Association vaudoise forestière n'a autant vendu, ni surtout autant exporté. Ce fait souligne une fois de plus l'importance de l'exportation, qui demeure une des tâches capitales de l'Association. Elle doit être continuellement à l'affût de nouvelles possibilités de vente. Dans ce but, elle envoya en automne 1936 son directeur en Angleterre, en Belgique et en Hollande. Ce voyage a eu des résultats immédiatement appréciables. Par l'entremise du commerce étranger, nous avons pu placer des bois vaudois dans ces trois pays. Au cours de l'été 1937, et par l'entremise du commerce suisse cette fois, 1200 m<sup>3</sup> de pilotis ont pris le chemin de la Hollande.

Le compte de « profits et pertes » de l'Association solde, pour l'exercice en cause, par un bénéfice de 21,10 fr. Le « Fonds de garantie » a augmenté de 12.027 fr.; il s'élevait ainsi, à fin juillet 1937, à 43.000 fr. Il a été possible, en outre, de faire une réserve spéciale de 4800 fr. (contre mauvais payeurs). A côté de cela, l'Association a pu rembourser à ses membres, sur les courtages perçus durant les deux dernières années, une somme de 21.950 fr. On conçoit que ces remboursements ont été un motif de profonde satisfaction pour le Comité de direction.

Ce rapport de gestion, si riche en indications intéressantes et réconfortantes, est signé de M. *Ch. Gonet*, directeur, et de M. *G. Raymond*, président du Comité de direction.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

*H. Knuchel. Tables pour le calcul du volume des bois.* Un volume in-8°, de 128 pages. — Imprimerie Büchler & C<sup>ie</sup>, Berne. 1937. — Prix : relié, 6 fr.

Les abonnés au « Journal forestier » ont trouvé, dans le numéro de février, une carte leur signalant le livre que M. le professeur *Knuchel* vient de publier, portant le titre : *Tables pour le calcul du volume des bois*. Cet opuscule, qui s'occupe des bois abattus, ne comprend pas seulement des tables pour le calcul du volume des bois — billes et charpentes — mais également des tables pour le calcul du volume des poteaux et des perches. Il indique aussi les circonférences et cercles des diamètres de 1 à 200 cm et un barème des surfaces du cercle pour les diamètres de 1 à 100 cm.

L'auteur a donc réuni, dans un volume relié en toile et de très agréable apparence, tous les renseignements indispensables au cubage des bois exploités. Les billes de 5 à 120 cm de diamètre peuvent être cubées le plus aisément à l'aide des « Tables », grâce à la netteté des caractères d'impression qui sont d'une lisibilité parfaite. Les tables donnent le volume avec deux décimales, ce qui est d'usage courant, pour les longueurs de décimètre en décimètre : jusqu'à 16 mètres pour les diamètres de 5 à 8 cm; jusqu'à 30 m pour les diamètres de 9 à 70 cm et jusqu'à 15 m pour les diamètres de 71 à 120 cm. La disposition des cubes, dans le sens vertical pour les mètres, horizontal pour les décimètres, rend l'usage des tables très facile.

L'auteur a été bien inspiré en se bornant à noter les cubes avec deux décimales, alors que certaines tables qui en comportent trois sont quelque peu délaissées. Le résultat des cubages n'en sera pas faussé le moins du monde; les Romands qui utilisent couramment la table de cubage de l'« Agenda forestier et de l'industrie du bois », publié par la Société vaudoise de sylviculture, sont acquis à ce mode de faire que les scieurs admettent sans aucune difficulté.

Les normes pour le mesurage et le classement uniforme des bois, résultant de l'entente intervenue en 1931 entre « l'Association suisse d'économie forestière » et la « Société suisse de l'industrie du bois », occupent les dernières pages du volume de M. le professeur *Knuchel*. Si ces normes sont admises dans une grande partie de la Suisse alémanique et n'ont pas eu, jusqu'ici du moins, grand succès dans la Suisse romande, elles complètent heureusement les « Tables », car elles contiennent des renseignements dont cha-